L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 24 DECEMBRE 1885.

PETITES ANNONCES.

MM. THURBER, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Baronne. 13 déc—1m

MME A. Elie, au magasin de musique de Werlein, 135 Canal. Les meilleurs pianos et orgues ; aussi, musique aux prix les plus réduits. 9 déc.—1m

A LOUER.

A louer—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept☞

A VENDRE.

A Vendre—Pour cause de départ—Un Café, bien achalandé, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse.
29nov—☞

Assurances et Banques.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 22 décembre 1885.—Le 21 du courant, dans une assemblée des actionnaires de cette Banque, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année 1886.

NUMA LANDRY, D. A. LANAUX,
RICHARD FROTCHER, A. H. SIEWERD,
E. DUBOIS, CHARLES POZZI,
L. BLUMENTHAL, E. K. CONVERSE,
J. J. REISS.

Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. NUMA LANDRY a été élu président à l'unanimité et ARTHUR HART, caissier.

ARTHUR HART, Caissier.
23déc—5f

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1885.—Une élection de Directeurs pour l'année suivante aura lieu au local de cette Banque, 106 rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
13déc—au 12 jan

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1885—Conformément à la Section 2, Article IV de la charte, une élection de douze (12) directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie LUNDI 28 décembre 1885, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
10déc—au 28 déc

Bureau de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, No 3 1/2 rue Carondelet, Nlle-Orléans, 9 décembre 1885—Conformément à la section 2 de l'article VI de la charte, l'élection annuelle de douze Directeurs qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de l'Association, LUNDI 28 décembre 1885, de 11 heures A. M., à 2 heures P. M.

LÉON SÈRÉ, Secrétaire.
9déc—au 28 déc

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PIASTRES par action a été déclaré et fait payable le VENDREDI 15 janvier 1886.

Y. VALLOIS, Secrétaire
16 déc—1m

LA BOTTE ROUGE!

—A L'ENSEIGNE DE LA—

"BOTTE ROUGE,"

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

10déc—1m—Mer.Sam.Dim.

Louis Grunewald,

Agence exclusive pour la vente des célèbres

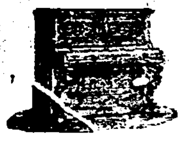

PIANOS PLEYEL, de Paris,

REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.

Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.

PLUS DE 86,000

de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici ; on y trouvera les grands Pianos américains

STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,

et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.

Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de

LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.

1er oct 85—1an

Hôtels, Restaurants &c.

RESTAURANT SAM,
RUE ST-LOUIS,
EN FACE DE L'HOTEL ROYAL.

Un Restaurant de Famille où l'on trouve tout ce que le Marché a de Meilleur.

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux amis et clients, que je ne suis d'aucune manière associé à aucune autre maison portant le nom de "Sam's Saloon. Je suis le propriétaire d'un seul restaurant et que l'on trouvera toujours ouvert, jour et nuit.

Respectueusement,
SAM. A. TROYANI,
No. 53 rue St-Louis, près Royale.
29 nov—1m—dim. mar. jeu

SAM. BANDERA,

Le Roi des Huitres.

Propriétaire du

Royal Oyster Saloon et Restaurant,

Coin des rues Royale et Toulouse.

Pension à la journée, à la semaine et au mois. Ouvert jour et nuit.

Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 491

Restaurant Victor.

JE DÉSIRE INFORMER MES AMIS ET le public en général, qu'ayant la partie supérieure de la bâtisse, 103 et 105 rue de la Douane, près Royale, j'ai garni des appartements. Tout y est neuf, la bâtisse elle-même venant d'être construite, et pour en faire un des hôtels les plus confortables et les plus complets de la ville, je ne me suis épargné aucun effort. Toutes les dernières améliorations s'y trouvent. Chambres seules ou avec salons, chambres à bain, eau chaude et eau froide, et commodités Demarest à chaque étage. L'établissement sera sous la direction de mon fils. Victor Bero Jne. Mon RESTAURANT, bien connu, rue Bourbon, 31, a aussi été remis à neuf, et sera géré sur mon plan usuel d'économie. Les personnes visitant la ville trouveront de leur intérêt à s'informer de mes conditions avant de s'adresser ailleurs.

VICTOR BERO.
31 rue Bourbon, Nlle-Orléans.
25nov—1m

John's Restaurant,

19.......RUE UNION.......19

Déjeuner.......à 50 cts
Dîner.......à 75 "
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine
Prix très-modérés, chambres pour voyageurs.
Lunch tous les jours 10 1/2 heures à 1 heure.

—ET—

Le Nouveau Restaurant John,
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4 sept—6 mois

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Meubles!!

LA MAISON

P. DÉJAN,

Coin Dauphine et Quartier,

VIENT de recevoir un grand assortiment de Meubles du dernier GENRE et des MEILLEURS MODÈLES, tels que Chambres à coucher NOUVEAUTÉ, avec GLACES rondes biseautées. SALONS riches en VELOURS, PELUCHE, etc. Salle à manger du dernier genre. Le tout à des prix très modiques. On trouve dans ce magasin tout ce que l'on peut désirer en fait de meubles. 20 déc—1m

MEUBLES. MEUBLES.

Louis Bauer,

La Maison la Meilleur Marché de la Ville.

Nos. 95 et 97 rue Royale,
PRÈS ST-LOUIS.

Venez voir mon grand assortiment avant d'acheter ailleurs.

Les ordres de la campagne seront exécutés avec promptitude et avec grand soin.
15déc—1m,mar,jeu,dim

A louer.

DEUX CARRÉS D'ILETS, situés dans les 4me et 6me Districts, propres au jardinage. L'un est situé rue St-Andrew, entre Camp et Chestnut, "occupé dernièrement par E. Baker", fleuriste, et l'autre, rue St-Charles, encoignure Foucher.

Pour détails, s'adresser à
E. CONERY, 2 et 4 rue Canal.
20déc—7f

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 21 décembre 1885, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 21 décembre 1885, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

13 déc—☞ J. ANGLADE.

H. F. ONNEN,

En dessous de l'Hôtel Royal, et 45 rue des Ursulines,

ON TROUVE:

JERSEYS, tout laine, depuis $1.25.
GANTS DE PEAU, d'une splendide qualité, depuis 60c. la paire.
Meilleur assortiment de CORSETS, importés et américains.
PARAPLUIES en soie supérieure, grandeur 26 pouces, depuis $2.25.
Spécialité en BAS, pour dames et enfants.
CHEMISES blanches, pour hommes, en fil; valeur $1.25, maintenant 85c.
Assortiment énorme en FAUX-COLS, POIGNETS et CRAVATES.
22nov—6mDim Mar J

Mme E. GERARD,

Récemment au No. 34 rue Bourbon,

— Successeur de —

J. SCHWEITZER,

Manufacture de Fleurs Artificielles,

IMPORTATION DE PARIS,

166 rue Royale----Nlle-Orléans.

Mme GÉRARD sollicite le bienveillant patronage de son ancienne clientèle ainsi que celle de l'ancienne maison Schweitzer. Sa devise est:

BEAU ET BON MARCHÉ.
29 nov—1m—mar, jeu,dim

MANTEAUX

Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de

MANTEAUX et de SURTOUTS,

Aussi en

MARCHANDISES de NOEL,

Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Satchels, Extraits et divers articles de fantaisie.

Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.

Nous offrirons aussi notre fonds choisi de

TAPIS

à des prix réduits.

Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.

B. & W. CRONER,
20déc—3m 141 rue du Canal.

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de

TAPIS

Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:

TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.

Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.

Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.

Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Daghestan, Punjabs, Moquettes, etc.

Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux du dernier genre.

Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie. 26 oct 85—1an

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son

23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napia

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

Léon Godchaux

81, 83 et 85 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, Lne.

VETEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des

VETEMENTS
—POUR—
Messieurs,
Jeunes Gens
et Enfants,

de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes

Aux Prix les Plus Réduits.

En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.

Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.

Les ordres de la campagnes seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.

Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1an, Dim, Mar, J

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.

Couverts en argent à $1.50 l'once.
Couverts d'enfant, Cuillers à café, à tous prix.
Rouleaux de serviettes en argent, à $1.00 et au-dessus.

Piqué:

Couverts français, garantis pour 15 ans.
Couverts américains à $2.50 la douzaine et au-dessus.
Services de table complets.
Bijouterie, montres en or, argent. En nickel à $3.00.
Pendules, Lunettes or, argent, acier, etc, en tous genres. Pose et change les verres.
Toutes ces marchandises sont nouvelles et du dernier genre. 11 déc—1m

Mme Jul. Loeffler

—EXÉCUTE—

OUVRAGES DE PLOMBIER,

Pose Appareils à Gaz et à Vapeur.
VEND APPAREILS A GAZ, ETC.,
44.......Rue Royale.......44
Entre Douane et Bienville.
13déc—1m—mar. jeu. dim

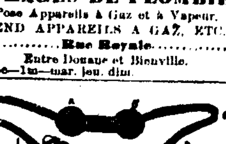

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril 85—1 an

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE A.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 12 JANV. 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	....$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	.... 25,000......	25,000
1 Lot de	.... 10,000......	10,000
2 Lots de	... 6,000......	12,000
5 Lots de	... 2,000......	10,000
10 Lots de	.. 1,000......	10,000
20 Lots de	... 500......	10,000
100 Lots de	... 200......	20,000
300 Lots de	... 100......	30,000
500 Lots de	... 50......	25,000
1,000 Lots de	... 25......	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..........	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..........	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..........	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

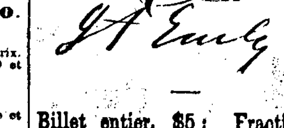

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrire clairement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur le poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

AVIS DE SUCCESSION'

Successions de L. F. Foucher de Circé et de Mme L. F. Foucher de Circé, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos. 2036 et 2037.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Arthur Denis, exécuteur testamentaire datif de ces successions consolidées, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24déc—24,29—jan2

Succession de Joseph Warth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,689—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Victoria Warth, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 déc—24.29—janv 2

Succession de Esau Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,791—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15déc—15,19,24.

Succession de Mme Evelina Duverjé, veuve de Charles Godefroy Olivier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,804—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par P. Numa Olivier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 déc—15,19,24

Succession de Anna Maria Bellande.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 14,552—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marcellus Bellande, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18déc—18 23 26

Succession de John E. Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Révd. Theobald Butler, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 déc—23,26—1er jan

Succession de J. A. Hagmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,072—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ernest J. Wenck administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 déc—22,27,31

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE,

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif....................	$4,407,800 24
Passif....................	2,670,383 44
Surplus....................	$1,737,416.75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député assistant secrétaire résident.
12nov. '85—1an—V&C.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR

G. P. MALONEY. D. S. D.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix en détail. 25 sept

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre ; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse ; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagé. Je suis âgé de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

Mme REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez M. J. VERGNOLLE,
13 avril— 85 Decatur

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

EMILE DIETH VS. CHAS. J. CARRIERE.—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No. 10,636.

EN VERTU D'UN WRIT D'ALIAS FI. FA. à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 m., à l'entrée principale de la Douane, rue Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

1. LA MOITIÉ INDIVISE d'un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, désigné comme le No. 33 de l'ilet No. 82, borné par les rues Quartier, Bourgogne, Remparts et Esplanade, mesurant, mesure française, 60 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 94 pieds.

2. LA MOITIÉ INDIVISE d'un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 40 pieds de face à la rue Esplanade sur 100 pieds de profondeur, mesure française dans l'ilet No 82, borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
23 déc—23, 30—janv 2, 9, 16. 23.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

J. VERGNOLE VS A. CARRIÈRE & FILS. Fi fa, contre Emile L. Carrière et Chas J. Carrière, in solido—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No 10,648.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS de Emile L. Carrière et de Chs. J. Carrière dans et à la succession de leur feue mère Veuve Antoine Carrière, No 15,347 de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans. Les dits intérêts consistent en un septième (1/7) de part revenant à chacun des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière ; la dite succession consistant principalement en une réclamation due par la succession de feu Antoine Carrière à la dite Mme Carrière et s'élevant, premièrement, à $4188 et un dividende d'environ (5 pour cent) cinq pour cent sur environ $16,000, et tels autres dividendes qui pourraient être par la suite déclarés aux créanciers ordinaires de la dite succession du dit Antoine Carrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
23déc—23 30 jan2 9 16 23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du bail du magasin bien situé, formant le coin sud-ouest des rues Canal et St Charles—sous la salle du Crescent, dans l'affaire de la Succession de Charles E. McVean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15 554.—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 décembre 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 30 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail de ce certain magasin situé à l'encoignure sud-ouest des rues Canal et St Charles, dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, St Charles, Carondelet et Commune, avec toutes les installations qui y appartiennent. Le dit magasin a été occupé par C. E. McVean & Co, comme établissement du marchand tailleur et vêtements pour hommes.

Le contrat original du bail a été passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 août 1884, entre Albert Baldwin, agent de la succession de Cora Ann Slocomb et la raison commerciale de Moriarty et McVean, et le dit bail était pour le terme de deux ans, commençant le 1er octobre 1884 et finissant le 30 septembre 1886, pour loyer annuel de quatre mille cinq cents piastres ($4,500) payable mensuellement et représenté par vingt quatre billets à ordre des locataires tirés à l'ordre et endossés par eux, le tout daté du 15 août 1884, numérotés de 1 à 24 inclusivement, chacun pour la même somme de $375, payable respectivement le premier jour de chaque mois à partir du 1er novembre 1884 au 1er octobre 1886.

Et le 14 mars 1885, par un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, Joseph A. Walker étant devenu l'acquéreur de la propriété dont le magasin fait partie par un autre acte passé pardevant le même notaire le même jour, le bail ci-dessus lui a été transféré.

Et le 1er octobre 1884, la dite maison Moriarty & McVean a été dissoute et une nouvelle maison, composée de C. E. McVean et W. T. Wall, s'est organisée sous la raison de C. E. McVean & Co., et laquelle nouvelle maison a assumé toutes les obligations du bail ci dessus.

Pour plus amples informations, voir les différents actes déposés dans la susdite succession.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24déc—24.25.26.27.28.29.30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16 048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Quatre certains lots de terre contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Richard, Religious et Orange, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant chacun vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23déc—23 30—jan 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété de valeur, améliorée, connue comme le No 169 rue St-Charles.

Donnant actuellement un revenu de $150 par mois.

Dans l'affaire de Walter Pugh vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, désigné comme lot No. deux, faisant partie de l'ilet compris entre les rues Girod, Julie, St Charles et Carondelet ; le dit lot mesurant, mesure française, soixante pieds de face à la rue St Charles, sur une profondeur de cent soixante pieds, borné sur un côté par la propriété de feue Veuve Baptiste Jourdain et sur l'autre côté par celles de Fielding L. Turner. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme le No. 169 rue St-Charles, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant la même propriété que la défenderesse précitée ci-dessus a acquise comme bien paraphernal de Lucius Holmes Place, d'après un acte passé devant Edward G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, à la date du 30 mars 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28nov—déc5,12,19,24.ju

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Theo. M. Hurst vs Jno Carter, Henry Lawson et Jno Ward.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan SAMEDI, 9 janvier 1886, à midi, sur le Nouveau Bassin, (côté rue Julie) entre Franklin et Liberty—La propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette Charles Perry, ses meubles, apparaux, etc., comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, entre Franklin et Liberty.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
9déc—9,16,23,30—janv 6,9.

B. Davis vs Ben Richardson

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,393—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Charles et Carondelet, le SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles d'après inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans
24 déc—24 30 janv 2

ANNONCE JUDICIAIRE,

Rice, Born & Co vs J. Q. Flynn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,740—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan au local ci-après désigné, le SAMEDI 2 janvier 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un grand lot assorti de vins, whiskies, liqueurs et de verrerie, vaisselles, installations pour cars, marchandises, etc., etc., maintenant à mon entrepôt rue Ste Anne, entre Chartres et Royale, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
23 déc—23.29—janv 2

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de John R. Gaines

EN VERTU D'UN ORDRE DE L'HONORABLE A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, j'offrirai en vente sur les lieux, à midi, SAMEDI, 26 décembre 1885, le cottage à double corps de logis, No 47 et 49 rue Palmyre, avec le terrain sur lequel il est bâti lequel a une façade de 38 pieds sur la rue Palmyre et une profondeur d'environ 100 pieds, entre lignes parallèles ; aussi un lot d'effets mobiliers appartenant à la succession de John R. Gaines, en communauté, conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant.
MARY E. GAINES,
Tutrice naturelle.
24 nov—6 f en 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Jos. B. Whitehead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,985—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 novembre 1885, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le tout, et particulièrement le tiers indivis, de la part, action et intérêt dans la susdite succession de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette, désigné sur le plan connu comme le plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, arpenteur, en date du 12 janvier 1852, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le lot No treize et mesurant, d'après le plan, vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de cent seize pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze, et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le numéro soixante-quinze (75) rue Front.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
25nov—24—déc2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Richard B. Whitehead, No 5,933—Succession de Joseph B. Whitehead. No 12,985.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux ordres de vente, datés le 20 novembre 1885, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement les deux sixièmes indivis, part et intérêt, étant le sixième indivis, part et intérêt, de chacune des ci-dessus successions dans la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Girod, Lafayette et Front, désigné comme le lot numéro quinze d'après un plan de J. R. Beard, et mesurant vingt-quatre pieds et deux pouces de face à la rue Fulton et vingt-quatre pieds trois pouces à la rue Front sur cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro quatorze, et cent vingt pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Girod.

Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
nov 25—déc 2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett et J. J. Barnett vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,584—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement faubourg Burthville, paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'ilet borné par les rues Jennett, Hurst et Calhoun et la ligne de la propriété de feu Foucher de Circé, maintenant City Park ; la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds de face à la rue Hurst sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt et un pieds deux pouces et six lignes, sa ligne de côté sur le côté vers le dit City Park est à une distance de quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et une ligne trois quarts de la ligne du dit City Park qui se trouve parallèle, et de plus, la dite portion de terre est désignée comme étant le quatre du dit ilet d'après un plan de la dite propriété, qui est annexé à un acte pardevant A. S. Beck, notaire, en date du 23 septembre 1884 à John Rhodes et Mme J. B. F. Ryan, du lot numéro deux et conformément au plan original de Burthville, par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire à la Nouvelle-Orléans ; le dit lot de terre est désigné comme lot numéro soixante.

Acquis par le défendeur de Mme E. A. Barnett, par acte passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 11 octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 déc—19 26 janv 2 7 10 19

ANNONCE JUDICIAIRE

W. S. Benedict vs Succession de Mme Marie L. Cass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,602—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrites à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, Clio et Erato, mesurant soixante-douze pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de cent quarante-trois pieds six pouces sur la ligne la plus près de la rue Erato, cent douze pieds six pouces sur le côté le plus près de la rue Clio, sur une ligne s'étendant vers la dite rue Clio ; quatorze pieds dix pouces et sept lignes, puis sur une ligne parallèle à la rue Clio, une profondeur de trente pieds neuf pouces et deux lignes, et quatre vingt six pieds huit pouces et sept lignes de largeur dans le fond, conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville le 1er mai 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 déc—15,22,29—janv 5,12,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Uthoff vs. Révérend Patrick Allen et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15 185—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Et un autre certain lot de terre situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit ilet, borné par les rues Camp, Girod, Julia et Magazine, touchant la propriété connue comme l'église St-Patrick et mesurant au pied américain trente-deux pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui ont été construites sur le dit lot de terre et tous les droits voies, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1er 8 15 22 29—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

David Dufréchou vs. Mlle S. S. Z. Long.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,906.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé, désigné par le numéro six, dans l'ilet numéro soixante-quinze, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste-Anne et Dumaine, formant l'encoignure des rues Dumaine et Claiborne, et mesurant trente-et-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, dix pouces, entre lignes parallèles, faisant face sur un côté à la rue Dumaine, d'après un plan dressé par Bourgerol, arpenteur, daté le 10 janvier 1839, et déposé dans le bureau de F. De Armas, alors notaire en cette ville, et aussi d'après un autre plan de L. Surgi, le 16 juin 1839, et déposé dans le bureau de T. Tureaud, alors notaire en cette ville, le 29 décembre 1839.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte.

Acquis par la défenderesse en un achat de Mme Veuve C. B. Lomes, d'après un acte pardevant C. Morel, notaire en cette ville, le 22 juillet 1882

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1,8,15,22,29—jan 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. Maylie vs. James A. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 15,141.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée affaire C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 décembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre portant les mots et les chiffres suivants:

$8000 00.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1882.

Six ans après date, je promets de payer à l'ordre de James Alexander Davidson Huit mille piastres, valeur reçue, avec intérêt au taux de —— pour cent par an à partir ——— jusqu'à paiement.

[Signé] HENRIETTA DAVIDSON.
Endossé par
JAMES A. DAVIDSON.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15,18,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary E. Heicke vs. Peter Mossal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 12 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Grands-Hommes et Craps, mesurant trente pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc 10,17,24,31—jan7,12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé le 1er juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro seize qui est borné par les rues Chartres, Conti, St. Louis et Decatur, anciennement Vieille-Levée ; le dit lot est désigné par la lettre H sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro soixante-et-onze et aussi désigné par le numéro dix-sept sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire en cette ville, le 6 janvier 1823.

Le dit lot mesure vingt pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Conti, puis courant à un angle droit neuf pieds, dix pouces et deux lignes et puis courant sur une autre profondeur de dix pieds, trois pouces et sept lignes, puis courant sur un angle droit deux pieds, dix pouces et une ligne vers la rue St-Louis, puis une autre profondeur de deux pieds, trois pouces et cinq lignes, puis quatorze pieds, deux pouces et sept lignes de largeur dans le fond, puis une ligne de profondeur de vingt pieds, sept pouces et deux lignes, puis courant à angle droit vers la dite rue Conti jusqu'à ce qu'il touche une dernière ligne de profondeur qui mesure vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes jusqu'à la ligne du commencement.

Etant la même propriété que feu Carl Fischer a acquise de Baptiste Navarro par un acte passé pardevant Jos. Cuvillier, alors notaire en cette ville, le 18 février 1873.

2° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rues New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Armant par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.

3° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St Bernard, Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement ledit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julia, Rochblave et Dorgenois, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot numéro neuf mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds un pouce et six lignes et de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.

Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquis de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lauer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de huit pour cent par an, la dite portion à crédit sera garantie par privilèges de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15déc—15.22.29—jan5.7.12.15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sarah Hirsch vs Alex. Shlenker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,917—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 décembre 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Erato, anciennement Nobserte et Thalia, anciennement Estelle, et mesurant au pied américain, trente pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent soixante-dix-sept pieds neuf pouces et sept lignes, entre lignes parallèles le tout conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, ingénieur civil, et déposé en l'étude de feu H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville.

Etant le même lot de terre que le défendeur a acquis de James Buckner, conformément à un acte passé pardevant John French Coffey, notaire en cette ville le vingt neuvième jour d'octobre dix-huit cent soixante neuf.

2° Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Magazine, Constance, Erato et Thalia et désigné comme le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt-deux avril 1853 et déposé en l'étude de Felix de Armas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par le défendeur de J. Gundersheimer par acte passé pardevant H. Coffey, notaire, le dix-huitième jour de décembre dix-huit cent soixante neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28nov—28—5,12,19,26 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mélanie Delpierre Breton, épouse de Eugène Breton vs Mme Elizabeth Gelsback, veuve de Morris Raschke et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,760—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 12 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite à savoir:

1° Deux certaines portions de terre, formant une partie de deux lots de terre désignés par les numéros un et deux de l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, lesquelles deux portions de terre se touchent et mesurent chacune trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante-dix pieds, la portion du lot No un forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro.

2° Une certaine portion de terre formant la partie du fond de deux lots de terre, désignés par les numéros un et deux de l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de soixante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites portions de terre, étant les mêmes propriétés que le feu Morris Raschke a acquises de Alfred Rousseau, conformément à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros notaire, le 4 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc—10.17.24,31—janv 7 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans Abita Springs,
(Sources Abita).

Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs leurs créanciers.

No 13,506, Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et signé le 2 novembre 1885, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:—

Le sixième d'un intérêt indivis dans certaines terres et améliorations dans la paroisse de St-Tammany, dans cet Etat, sur une partie desquelles terres, se trouvent les "Abita Springs" (des Sources Abita). Référence pour tout les détails, sont comme suit:

1. 598 43 100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 11 et 12 E., acquis par Gidière et autres de A. Bohn, d'après un acte pardevant A. Héno jr., notaire, le 19 mai 1881.

2. 371 72-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 12 E., acquis par le dit Gidière et autres de R. W. Simpson, d'après un acte pardevant le même notaire et portant la même date que ci-dessus.

Conditions—Comptant et l'acheteur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère de toutes les taxes sur les dites terres, dues et exigibles pour l'année 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.

15 déc—15, 16, 26—janv 2, 9, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons et Actions d'assurance.

Succession de Mlle Margaret Kemp.

No 15,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—MARDI, 5 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—

3 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun, émission de "Crossman" avec prolongation de temps.

3 Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de $1000 chacun, émission "Crossman" non prolongée.

21 Actions de la Compagnie d'Assurance Mechanics & Traders de la Nouvelle-Orléans de $100 chacune.

1 Action de la Compagnie d'Assurance Crescent de la Nouvelle-Orléans—$100.

Conditions—Comptant avant le transfert.

22déc—22,27—3, 5janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District,

Sur la rue St. André, entre Laurel et Constance.

Succession de Belinda Norton.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 16,055.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale.—SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 21 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. André, Ste-Marie, Laurel et Constance et mesurant, plus ou moins, 22 pieds 2 pouces de face à la rue St André sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

23déc—23,26—2,9,16,23 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Matériaux pour les fabricants de voitures, etc.

Dans l'affaire de Hubert Rolling vs ses créanciers.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.—No 15,617.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—LUNDI, le 28 décembre 1885, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux Nos 158, 160 et 162 rue Poydras, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 16 décembre 1885, les articles ci-après décrits, à savoir:

Un assortiment général de matériaux pour fabricants de voitures, wagons et voitures de seconde main, peintures, roues, etc. Aussi, un lot de comptes ouverts ; le tout selon inventaire enliassé.

Conditions—Comptant.
17 déc—17,23,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Premier District de cette ville, dans la partie commerciale et financière de cette ville, sur la rue Gravier, à deux portes du Cotton Exchange.

Succession de Kate Townsend.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 9,740.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 26 décembre 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 23 novembre 1885, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété bien située, connue par le No 191 rue Gravier, bornée par les rues Baronne, Commune et Carondelet, et mesurant, au pied américain, 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques fortement construite avec 3 étages, subdivisée en plusieurs bureaux et offre une occasion exceptionnelle pour un capitaliste pour un placement de premier ordre.

Conditions—Du montant du prix de l'adjudication de l'acquéreur dix mille dollars seront payés par un crédit de douze mois avec un billet garanti par hypothèque spéciale et portant intérêt de 8 pour cent par an. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et le reste comptant. Toutes les personnes réclamant des droits adverses se joindront pour en donner le titre.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885 : un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

☞ Voir le plan à la Bourse.

25nov—25,28—5,12,19,26déc.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain nu sur la rue Villeré.

Succession de Mme Joséphine Schmittlaner, épouse d'Adam Hack.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—LUNDI, 11 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", en date du 9 décembre 1885, Dossier No. 14,855, pour le compte de la succession de Mme Joséphine Schmittlaner, décédée épouse d'Adam Hack, il sera vendu—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 33, borné par les rues Villeré, Robertson, St-Louis et Toulouse, mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 28 pieds, étant la partie du fond du lot original No 20, formant l'encoignure des rues St-Louis et Villeré, et mesure 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur sur la rue Villeré de 94 pieds 10 pouces, conformément à un plan de Pilié et De Pouilly, voyers, annexé à un acte de Jacques Kernop à Adam Hack, passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 29 novembre 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Jas. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

11déc—11 20 27 jan3 10

PAR JOSEPH C. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de commerce!

Vente de commerce!

Installation de gaz, Globes, Becs de gaz, Abat-jour, Ranges, Tuyaux de plomb, Articles de cuivre pour plombiers.—Baignoires, Tuyaux en caoutchouc, Tuyaux en fer avec installation, Lavabos.—Outils, machines à couper, Poterie, Lieux d'aisance, 2 grandes Vitrines, 2 autres Vitrines.

Meubles de Bureaux incluant Bureaux, Coffre-fort et un grand nombre d'articles trop longs à énumérer.

—AUSSI—

Un cheval de wagon avec harnais.

Dans l'affaire de la succession de M. H. Applegate, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 15,596.

A l'encan.

PAR JOSEPH C. HODGSON, Encanteur, Bureaux, No 4 rue Carondelet—MERCREDI, 30 décembre 1885, à 10 1/2 heures A. M., et les jours suivants, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu, au No 60 rue Camp, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 17 décembre 1885, Dossier No 15,596, dans l'affaire de la succession de M. H. Applegate, décédé, il sera vendu, à l'encan:

Tout le contenu du dit magasin, situé au No 60 rue du Camp, incluant installations de gaz, globes, ranges, abat-jour becs de gaz, baignoires, tuyaux en caoutchouc, lavabos, lieux d'aisance, outils, bureaux coffre-fort, cheval pour wagon, harnais, etc.

Conditions—Comptant avant livraison.
19 déc—19,20,27,30

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains propres pour y bâtir une maison.

Pour effectuer un partage,

Dans l'affaire de Manuel D. Gonzales vs. Mme Caroline Prats et als.

No 15,975—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hotel St. Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 30 novembre 1885 et signé le 5 décembre 1885, il sera vendu, à l'encan—

Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues St Mary, Prytania, St Andrew et Coliseum. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Mary sur les profondeurs suivantes, à savoir : Le lot No 1 de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes sur un côté et 116 pieds 7 pouces et 3 lignes sur l'autre côté qui le divise du lot No 2 ; le lot No 2, de 116 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté du lot No 1 et 115 pieds 11 pouces et 0 lignes sur l'autre côté. Ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.

9 déc—9,19,26—janv 2,9

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de D. Danziger vs. ses créanciers.

No 15,498—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

A l'encan.

PAR ALEXANDER LEVY, Encanteur—LUNDI, 4 janvier 1886, à 10 heures et demie A. M., au local No 131 rue Canal, entre Royale et Bourbon, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 18 décembre 1885, Dossier 15,498, dans l'affaire de D. Danziger vs. ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

Tout le stock de marchandises et le contenu du dit magasin No 131 rue Canal, consistant en marchandises sèches, marchandises de fantaisie, notions, vêtements de dames, tapis, etc., etc. ; les meubles bureaux, coffre-fort, chevaux, wagons, harnais et comptes à recevoir. Ensemble avec le bail non expiré du dit local No 131 rue Canal, qui expire le 31 octobre 1886, à raison de $537 50 par mois. L'acquéreur assumera le paiement du dit loyer à partir du jour de la vente. Le tout en block.

Conditions—Comptant sur les lieux.
22déc—22 28 31 jan2

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, JEUDI, 24 décembre, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente. 24 déc—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS.

Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.
Epingles montées en diamants pour messieurs
Boucles d'oreilles, montures or et diamants, derniers genres.
Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.
Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.
Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.
Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.
Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive. Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46 rue Royale.—LUNDI 21 décembre 1885 à 10 1/2 heures A. M., ainsi que les jours suivants il sera vendu au magasin de prêts de J. Anglade encoignure Conti et Bourbon tous les gages forfaits se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés. 1er déc—

Propriété améliorée de valeur, dans le Premier District,

Rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod,

Rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.

Succession de L. C. Shaw et de E. H. Shaw. No. 11,01[illegible] [illegible] trict pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 16 janvier 1886 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un arrêt de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 7 décembre 1885 pour le compte des susdites successions les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Deux certains terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues du Bassin (anciennement St. John), Franklin (anciennement St-Pierre), Girod et Julie désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan particulier fait par P. Vonquin, voyer, en date du 12 novembre 1838 et déposé dans le bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville, sur le plan 31 du livre des plans No 2, conformément auquel dit plan les dits terrains mesurent au pied américain chacun 23 pieds de façade rue du Bassin, chacun lot ayant mesure sur la limite inférieure et les profondeurs suivantes:

Le terrain No 1, 128 pieds 6 pouces et 5 lignes d'un côté, 128 pieds 6 pouces, 6 lignes de l'autre côté qui le sépare du terrain No 2, et le terrain No 2 mesure 128 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la dite ligne divisant les dits terrains, et 128 pieds 7 pouces de l'autre côté, acquis par feu Louis C. Shaw à une vente faite par Norbert Soulie conformément à un acte passé pardevant Thomas Jefferson Beck, notaire en cette ville, sous la date du 27 février 1850.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, St Jean, actuellement Bassin et St Pierre, maintenant Franklin et désignés comme lots Nos 10 et 11 d'après un plan dressé par Joseph Pilié arpenteur, daté le 20 janvier 1832 et déposé dans le bureau de Felix de Armas récemment notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par feu Louis C. Shaw en un achat de Joseph M. Howell conformément à un acte passé devant George Ratchild, dernièrement notaire en cette ville, en date du 5 janvier 1850.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en échanges égales en 1, 2 et 3 ans portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date à l'ordre des acquéreurs et endossés par lui avec les clauses usuelles, 5 pour cent d'avocat en cas de frais, garantis par privilège du vendeur et par hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant J. Wolfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

12déc—12 19.26—janvier 2 9 16.

Propriété de valeur améliorée dans le troisième district.

Succession de Marg[illegible] Bastien vs. Arthur De Armas.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 15,597.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 2 janvier 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 novembre 1885 et signé le 21 novembre 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Annette, Prosper et St Bernard, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Annette du lot No 164 de l'ilet No 48, d'après le plan primitif du faubourg Marigny, lequel terrain mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et garanti par les privilèges du vendeur et une hypothèque sur la propriété vendue avec toutes les clauses de garantie usuelles en actes hypothécaires.

L'acquéreur assumera les bâtisses en sus de la dite propriété pour le montant du dit billet et transférer la police d'assurance au détenteur du dit billet et payer de plus au dessus au prix d'adjudication les taxes dues pour 1885.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence en briques à deux étages avec verandah, à l'encoignure des rues Tremé et Ste-Anne.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 15,323.

Succession de Henri J. Rivet.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau No. 79 rue Bienville—JEUDI, 31 décembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 novembre 1885, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sur le numéro municipal 157 rue Tremé, situé dans le Deuxième District de cette ville, et formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Tremé, borné par les dites deux rues et les rues Marais et Dumaine, mesurant, conformément à un plan de A. Bourgerol, voyer, en date du 7 août 1838 ; 32 pieds de face à la rue Tremé sur une profondeur de 105 pieds et de face à la rue Ste. Anne, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1885 en sus du prix de son adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1déc—1 5 12 19 26 31.

ADMONITION.

George Godfrey et als. vs. Mary et Emma Godfrey et als.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District, paroisse d'Orléans, No. 14,324—Division B, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et Patrick Mealy, demandant une admonition.

A tous ceux que cela concerne:

Attendu, que Ferdinand Goldsmith et Patrick Mealy ont acheté à l'enchère publique faite par George G. Friedrichs, encanteur, dûment commissionné pour cette paroisse, le 22me jour d'août 1885, à midi, conformément et en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1885 et signé le 29 juin 1885, par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Division B, de cette cour, dans l'affaire ci-dessus, le dit jugement étant pour un partage, la propriété décrite ci-dessous et ayant demandé à la cour une admonition en un avertissement, conformément à la loi et les sections 2370 à 2380 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane de 1870.

Conséquemment toutes les personnes intéressées dans l'affaire ci-dessus sont prévenues qu'elles sont citées et qu'avis leur est donné au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de faire valoir tout droit, titre ou réclamation qu'elles pourraient avoir dans la propriété décrite ci-dessous, en conséquence de toute informalité dans l'ordre, décret ou jugement de la Cour, d'après lequel celui-ci a été rendu ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation ou l'avis, dans les conditions ou dans la vente, ou toute autre défectuosité quelconque, de faire valoir dans les trente jours du jour que cet avis a été inséré dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Qu'à la dite vente de la propriété décrite ci-dessous, Ferdinand Goldsmith est devenu l'acquéreur du premier lot pour le prix et la somme de dix-huit cents piastres, et Patrick Mealy, l'acquéreur du second lot pour le prix et la somme de treize cent vingt cinq piastres.

Description de la propriété achetée par Ferdinand Goldsmith, d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, daté le 2 octobre 1885.

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Nayades (actuellement St. Charles) et Prytanée, le dit lot ayant, mesure américaine, vingt-huit pieds de face à la rue Melpomène, la même mesure dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-deux pieds, étant désigné comme le lot No 7, d'après un plan par J. Pilié, daté le 23 décembre 1841. Avec l'usage d'une allée en commun avec les autres lots. Etant la même propriété acquise par William Godfrey, le 13 mars 1842, conformément à un acte pardevant Theo. Seghers, ex-notaire en cette ville.

Description de la propriété acquise par Patrick Mealy d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, le 14 octobre 1885:

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, mesurant trente pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de cent vingt pieds (mesure française) entre lignes parallèles ; le dit lot étant désigné comme le lot No 1, d'après un plan annexé à un acte de partage entre Frances [illegible] et Rosalie Truxillo, femme de Wm Godfrey, pardevant Robert J. Ker, notaire, le 9 mars 18[illegible]

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:
JULES VIENNE, Député Greffier.
13 déc—1fsem—1mois